

Protocole d'accueil des élèves de l'école élémentaire Lazare Carnot à Nolay à partir de la semaine du 2 juin 2020 jusqu'au 4 juillet 2020.

Madame, monsieur,

Voici le document établi, suite à cette situation exceptionnelle, par le conseil des maîtres du 14 mai 2020.

Ce protocole a été établi conformément au Protocole sanitaire du 29/04/2020 publié par le Ministère de l'Education nationale.

Remettre son enfant à l'école implique donc l'acceptation pleine et entière de ces dispositions.

Par conséquent, après en avoir pris connaissance, vous vous engagerez ou refuserez de mettre votre enfant à l'école par retour de mail directement à l'enseignant de votre enfant pour **le vendredi 22 mai dernier délai** ; nous pourrons alors constituer nos groupes.

- les groupes seront faits en fonction du nombre d'enfants qui seront inscrits mais les locaux ne nous permettent pas d'accueillir plus de 10 élèves par groupe pour être en accord avec le protocole.
- Les enfants de personnels prioritaires seront accueillis tous les jours : en garderie (à la maternelle s'il y a de la place ou en élémentaire, avec un enseignant selon les emplois du temps) ou en classe (selon leur jour de classe).
- L'enseignement à distance continuera pour les trois autres jours de la semaine et pour les enfants restant à la maison jusqu'en septembre. Il sera assuré par les enseignants de chaque classe.

Il a été décidé que l'école ouvrira comme suit, aux horaires habituels : **9h/12h et 14h05/ 17h05.**

	CLASSES EN DEMI GROUPES TOUTE LA JOURNEE		
LUNDI	CP groupe A	CE1-CE2 Mme Gros Groupe A.	CM2 groupe A
MARDI	CE1-CE2 M Deschizeaux Groupe A.	CM2 groupe B	CM1groupe A
JEUDI	CP groupe B	CE1-CE2 Mme Bouillet Groupe B.	
VENDREDI	CE1-CE2 M Deschizeaux Groupe B.	CM1 groupe B	

Accès à l'école :

Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans l'enceinte de l'école sauf s'ils doivent venir chercher leur enfant suite à un appel de l'enseignant.

Les communications avec les familles pourront se faire uniquement par :

- Le site de l'école
- Le mail de l'école pour l'administratif : 0211253y@ac-dijon.fr ou celui de la classe de votre enfant :

- CP Mme Deblangey : classedeblangey@laposte.net
- CE1/CE2 Mme Gros/Mme Bouillet: grosmyriam@laposte.net / classe.bouillet@laposte.net
- CE1/CE2 M Deschizeaux : classeedeschizeaux@laposte.net
- CM1/CM2 Mme Lercier : classelercier@laposte.net
- CM2 Mme Vaine : classeDESCM2nolay@laposte.net
- Par téléphone

Les entrées et sorties pour les élèves qui prennent le bus se font par le portail de la cour du haut.

Les entrées et sorties pour les autres enfants se font **uniquement par le portail de l'élémentaire. (Le portail de l'école maternelle ne devra pas être utilisé).**

Les vélos et trottinettes sont interdits pour éviter tout contact.

Les parents et les enfants devront éviter les attroupements devant l'école et respecter les gestes barrières.

Tenue :

L'enfant doit avoir une tenue vestimentaire simple, s'il ne sait pas faire ses lacets, prévoir des chaussures à scratchs ou à élastiques.

Le port du masque pour les enfants n'est pas recommandé

Pour rappel :

Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé mais des masques sont à disposition pour équiper les enfants présentant des symptômes dans l'attente de leur départ de l'école.

Si l'enfant en porte un, bien s'assurer qu'il sache s'en servir n'est pas susceptible de s'amuser avec.

Matériel :

L'enfant doit avoir son matériel personnel, car aucun prêt ne pourra être fait. Il ne laissera rien à l'école.

Il devra amener une bouteille d'eau ou une gourde, un paquet de mouchoirs (obligatoire car on ne pourra pas en prêter).

Le gel hydroalcoolique n'est pas recommandé.

Il peut prendre des petits jouets ou jeux individuels, des livres pour la récréation mais, en aucun cas il ne devra les prêter à ses camarades.

Les récréations :

Elles seront échelonnées pour éviter les brassages entre classes. Afin de permettre une désinfection régulière et d'éviter les contacts entre élèves, elles seront réduites et principalement dédiées au passage aux toilettes de chaque classe selon un horaire précis (15 minutes par classe).

Elles seront suivies d'un temps de pause en classe de 10 minutes.

Un temps spécifique **d'activités physiques dirigées et adaptées au protocole** pourra être aménagé dehors quand la météo le permettra.

Les temps de classes :

- les déplacements en classe devront être limités,
- le travail en groupe ne sera pas autorisé,
- chaque enfant aura sa table pour la journée,
- chaque enfant a son matériel, il est interdit de le prêter,
- l'accès à certaines parties des bâtiments ne sera pas autorisé aux élèves.
- un sens de circulation sera établi

Si votre enfant ne respecte pas les gestes barrières, que son attitude met en danger la santé des autres, vous en serez averti(s) et vous devrez venir le chercher.

Je soussigné(e), _____, responsable de l'enfant _

_____ en classe de _____

Déclare que :

- Je ne mettrai pas mon enfant à l'école dans la période 2 juin au 4 juillet 2020, il suivra l'enseignement à distance assuré par les enseignants de chaque classe par le biais du site de l'école.

ou

- M'engage à mettre mon enfant à l'école dans la période du 2 juin au 4 juillet 2020 :

- **J'atteste que mon enfant est capable :**

- de respecter les gestes barrière de base : garder un mètre de distance avec les autres, tousser et éternuer dans son coude (un escape game a été mis en ligne sur le site de l'école)
- se laver les mains correctement, se moucher seul dans un papier à usage unique et jeter son mouchoir à la poubelle.

- **Je m'engage à :**

- avoir lu le protocole sanitaire publié sur le site de l'école : <http://ele-nolay-21.ec.ac-dijon.fr/2020/05/05/protocole-sanitaire-la-version-definitive/>
- à avoir sensibilisé mon enfant aux gestes barrière et à leur importance dans le contexte actuel avant la reprise de l'école.
- ne pas mettre mon enfant s'il a ou a eu ces derniers jours des symptômes (de la fièvre, une sensation de fatigue, une toux sèche, des courbatures et des douleurs, une congestion nasale, un écoulement nasal, des maux de gorge, des diarrhées, une éruption cutanée).
- prendre sa température qui doit être inférieure à 37,8°C avant de l'amener (sans lui avoir administré un médicament pour la fièvre dans les dernières 48h)

- arriver à l'heure à l'école : les enfants qui arriveraient en retard ne pourront pas être acceptés.
- respecter les groupes, donc bien noter dans quel groupe et quel jour mon enfant sera à l'école
- le mettre à l'école jusqu'au 4 juillet.
- prévenir par mail ou téléphone en cas d'absence.
- prévenir l'école **en urgence** en cas de symptômes de la maladie.

Date :

Signature :